

JACQUES GASCOU

UNE NOUVELLE DIVINITÉ GALLO-ROMAINE D'APRÈS UNE INSCRIPTION DE
COUDOUX (BOUCHES-DU-RHÔNE)

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 93 (1992) 133–136

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

UNE NOUVELLE DIVINITÉ GALLO-ROMAINE D'APRÈS UNE INSCRIPTION DE
COUDOUX
(BOUCHES-DU-RHÔNE)

Lors de travaux effectués en 1991 dans une propriété de Coudoux (Bouches-du-Rhône), dans le quartier de Font Pétugue, et occasionnés par le creusement d'une piscine, un petit autel votif a été mis au jour¹. Ce document a été découvert à 1 m 50 au-dessous de la surface du sol, au voisinage d'une source.

L'autel comporte une base et un couronnement moulurés. Au sommet se trouve une patère entre deux *puluini*. Une pelleteuse a abîmé le coin supérieur droit de cette pierre, au demeurant intacte. Les dimensions (en centimètres) sont les suivantes :

Hauteur totale: 32; hauteur du dé: 15,5. Largeur: 19,8 (couronnement); 19,4 (base); 16 (dé). Épaisseur: 15 (couronnement); 16 (base); 13 (dé). Hauteur des lettres: ligne 1: 1,7 à 3; ligne 2: 2,5 à 3,7; ligne 3: 2,7 à 3,2; ligne 4: 2 à 2,7; ligne 5: 2,7. Taf. XI c, d.

L'inscription se lit sans difficulté :

1	VITIOCILO
2	DONNIA G
3	LIBIIRTA
4	VIIRA
5	V·S·L·M·

La gravure, de type populaire, est peu régulière et l'*ordinatio* est assez négligée. Les E (lignes 1, 3 et 4) sont rendus par une double haste. Ligne 2 : A non barré. Lignes 3 et 4 : les A comportent en guise de barre transversale un petit trait oblique.

La seule hésitation pourrait concerner la seconde lettre de la première ligne : faut-il lire I ou L ? S'il s'agit d'un L, on devrait comprendre *Vltiocelo*. À notre avis cependant, il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette lecture : le petit trait oblique que l'on distingue au bas de la haste n'est sans doute rien d'autre qu'un empattement, à peu près semblable à celui des I des lignes 2 et 3. D'autre part, les L des lignes 1 et 3 ont dans leur partie inférieure une barre oblique assez longue, très différente de ce que l'on distingue au bas de la seconde lettre de la ligne 1, et le L de la ligne 5 a une forme lambdaïde.

Nous transcrivons et traduisons ainsi cette inscription :

Vitiocele / Donnia, G(ai) / liberta, / Vera / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

¹ Nous remercions nos collègues MM. Jean-Louis Charlet et Jean Guyon, grâce auxquels nous avons appris l'existence de cette pierre et qui nous ont mis en relation avec M. Paul Albert, de Ventabren, ancien chercheur au C.N.R.S. Nos remerciements vont tout particulièrement à ce dernier, qui nous a fourni une abondante documentation photographique ainsi que divers renseignements et nous a fait connaître le propriétaire de cette inscription, M. Didier Féraud, que nous remercions vivement pour nous avoir autorisé à l'examiner et à la publier.

"À Vitiocelus, Donnia Vera, affranchie de Gaius, s'est acquittée de son vœu de bon gré et à juste titre".

L'intérêt principal de cette inscription est de nous faire connaître le nom d'un dieu gallo-romain jusqu'à présent inconnu, *Vitiocelus*². Si le premier terme de ce composé, *uiti*-³, ne peut donner lieu qu'à des spéculations hasardeuses, en revanche le second terme est pareil au nom divin *Ocelos* (*Ocelus*)⁴, trois fois attesté en Grande-Bretagne comme épiclese de Mars :

RIB, 309. Caerwent (Pays de Galles) = *Venta Silurum*.

[*Deo*] *Marti Leno* / [*s*]iue *Ocelo Vellaun(o) et Num(ini) Augusti...* (23 août 152).

RIB, 310 (*ibid.*).

Deo / *Marti* / *Ocelo...*

RIB, 949 (= *ILS*, 4579). Carlisle (Nord de l'Angleterre) = *Luguualium*.

Deo Marti Ocelo et / Numini Imp(eratoris) [Alexandri] Aug(usti) / [et Iul(iae) M[ama]eae [ma]tr(is) castr(or)um] / [et senatus et patr(iae) et toti] domui / [diuinae...].

Le fait que l'autel ait été trouvé au voisinage d'une source, à Coudoux, dans le quartier de Font Pétugue⁵ dont le nom indique suffisamment qu'il s'agit d'un lieu où l'eau ne manque pas, pourrait suggérer que *Vitiocelus* était une divinité des sources ou de la prospérité agraire.

L'autre intérêt de cette inscription est dans la dénomination de la dédicante : le gentilice de cette affranchie, *Donnia*, est d'origine celtique⁶. Il n'est cependant pas très fréquent en Narbonnaise. On en connaît trois exemples répartis en deux inscriptions à Vienne⁷, un à Valence⁸, un à Apt⁹, et deux dans un texte épigraphique de Saint-Chamas, commune appartenant au territoire antique d'Arles¹⁰. Ce dernier document est particulièrement intéressant : il s'agit de la double inscription des deux arcs du "Pont-Flavien" de Saint-Chamas, élevés en exécution des volontés d'un notable arlésien par un membre de sa famille et par un autre personnage. Voici l'inscription de l'arc occidental, qui ne diffère de celle de l'arc oriental que par la disposition des lignes :

L(ucius) Donnius, C(ai) f(ilius), Flauos, flamen Romae / et Augusti, testamento fieri iussit / arbitratu C(ai) Donnei Venae et C. Attei Rufei.

On notera la présence du prénom *Caius*, qui est à la fois celui du père du notable, L. Donnius Flavos, et celui d'un des personnages chargés de l'érection des deux arcs, C. Donnius Vena, qui

² Nous remercions MM. Michel Lejeune et Pierre-Yves Lambert, qui ont longuement étudié ce composé théonymique. Nous reproduisons ici leurs conclusions, sans entrer dans les détails de leur recherche, qu'ils nous ont aimablement communiquée.

³ De même que l'élément *ulti-*, dans le cas - improbable à notre avis - où l'on devrait comprendre *Vltiocelo* à la ligne 1.

⁴ Sur *Ocelus*, voir A. Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, II, Leipzig, 1904 (réimp. 1962), col. 827-828, et Heichelheim, s. v. *Mars*, dans *RE*, XIV, 2 (1930), col. 1953-1954.

⁵ En ce qui concerne le terme "Pétugue", nous devons à M. P. Albert cette référence au *Potager provençal*, p. 219 : "Fétuque élevée (*Festuca elatior*). Nom provençal : *Petuguo*. Graminée vicace tardive. On sème en automne et au printemps...dans une terre plutôt humide et fertile".

⁶ A. Holder, *op. cit.*, I, col. 1306. Dérivé du nom celtique *Donnos*, ce gentilice se rencontre pour l'essentiel dans l'aire celtique : il est surtout attesté dans les volumes III, V, XII et XIII du *CIL*.

⁷ *CIL*, XII, 1955 : Sex. Donnius Eutyclus et Sex. Donnius Eutyicianus (dénominations respectives d'un père et d'un fils) ; *CIL*, XII, 1962 : Donnia Modesta.

⁸ *CIL*, XII, 1761 : Donnia Quintilla.

⁹ *CIL*, XII, 1082 : [...] Donnius Saturninus.

¹⁰ *CIL*, XII, 647.

est vraisemblablement son fils. D'autre part, le *cognomen Vena* de ce dernier est également celtique¹¹. Ce surnom et le gentilice *Donnius* paraissent montrer que la famille indigène des *Donnii*, dotée précocement de la citoyenneté romaine, aurait pu être comprise dans la déduction de la colonie d'Arles, à l'époque de la domination de César, auprès des vétérans de la sixième légion¹².

La double inscription de Saint-Chamas date du règne d'Auguste¹³. L'autel de Coudoux n'autorise pas une datation très précise. Le E transcrit par une double haste se rencontre dans l'alphabet archaïque, mais on sait qu'il n'est pas rare sous l'Empire¹⁴, et une enquête effectuée à partir du *CIL*, XII¹⁵ nous a persuadé qu'il n'offre pas un critère de datation¹⁶. En revanche, le mot *liberta* donné en entier pourrait inciter à dater cet autel du premier siècle de notre ère : dans les *ILN-Fréjus*, l'abréviation *l.* pour *libertus* ou *liberta* ou l'absence d'abréviation pour les mêmes mots se rencontrent dans des inscriptions du I^{er} siècle¹⁷, alors que l'abréviation *lib.* est caractéristique d'une époque plus tardive¹⁸. L'autel de Coudoux pourrait donc être, sinon contemporain de la double inscription de Saint-Chamas, du moins postérieur à celle-ci de quelques décennies au maximum. Or, la distance entre Coudoux et Saint-Chamas n'est que de 17 kilomètres, et il est vraisemblable que Coudoux, comme Saint-Chamas, faisait partie dans l'antiquité du territoire d'Arles : Coudoux a en effet été détaché de la commune de Ventabren en 1952. Cette dernière, il est vrai, faisait partie du diocèse médiéval d'Aix-en-Provence¹⁹, mais les limites de la cité antique d'Aix-en-Provence et celles du diocèse médiéval ne coïncident pas entièrement : la borne de séparation entre Arles et Aix-en-Provence qui se trouve au Nord-Est de Ventabren, aux Figons²⁰, oblige à considérer que Ventabren était situé en dehors du territoire de la colonie d'Aix, et à l'intérieur du territoire d'Arles. Sur ce point, nous nous accordons avec O. Hirschfeld, qui a publié les inscriptions de Ventabren parmi celles du territoire oriental d'Arles²¹. Il nous paraît donc vraisemblable que *Donnia Vera* a été affranchie par un *Caius Donnius* qui pourrait appartenir à la famille de l'évergète qui a fait élever les deux arcs du Pont-Flavien, et pourrait être un fils ou un descendant de *Caius Donnius Vena*.

¹¹ A. Holder, *op. cit.*, III, col. 155.

¹² Pline, *N.H.*, III, 36 : (*colonia*) *Arelate sextanorum*.

¹³ O. Hirschfeld, cf. lemme du *CIL*, XII, 647, la date du début du I^{er} siècle de notre ère. Mais A. Roth-Congès, dans P. Lafran, A. Roth-Congès, J. Lemaire, *Le Pont-Flavien de Saint-Chamas*, Marseille, 1989, p. 13 et 20, la date vers 10-5 av. J.-C. en se fondant sur la décoration des arcs.

¹⁴ R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*⁴, Paris, 1914, p. 14.

¹⁵ Cf. *CIL*, XII, indices, p. 949, *Litterarum formae*, II pro E.

¹⁶ Il apparaît aussi bien au I^{er} siècle (*CIL*, XII, 2503) qu'au III^e (*CIL*, XII, 1356), dans des funéraires précédées de *D.M.* (*CIL*, XII, 746, 2299, 3623, 3968) que dans des épitaphes qui ne comportent pas cette formule (*CIL*, XII, 1412, 1442, 3840, 4212, 4981). On le rencontre très souvent sur des autels votifs qui ne sont pas précisément datables.

¹⁷ J. Gascou et M. Janon, *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.) - Fréjus*, Paris, 1985, n^{os} 15, 126, 128, 155 (pour *l.*) ; nos 28, 45, 163 (pour *libertus* ou *liberta*, la dernière des inscriptions citées appartenant à une période antérieure au règne de Claude).

¹⁸ *ILN-Fréjus*, n^{os} 22, 70.

¹⁹ J.-H. Albanès, *Gallia Christiana nouissima*, I. Aix, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron, Montbéliard, 1899, p. 9-12.

²⁰ *CIL*, XII, 531^f. D'une façon générale, sur tous ces problèmes, on lira notre communication *Les limites de la cité d'Aquae Sextiae*, dans *Les inscriptions latines de Gaule Narbonnaise. Actes de la table ronde de Nîmes, 25-26 mai 1987*, *Bulletin annuel de l'École Antique de Nîmes*, nouvelle série n^o 20, numéro spécial, 1989, p. 37-49, et carte, p. 39.

²¹ Cf. *CIL*, XII, p. 77 et n^{os} 633-635, p. 80.

Ainsi pouvons-nous constater avec quelque intérêt que c'est vraisemblablement une affranchie d'un membre de la famille romanisée d'origine gauloise des *Donnii* arlésiens qui s'est acquittée d'un vœu en l'honneur du dieu gallo-romain Vitiocelus²².

Centre Camille Jullian
Université de Provence-C.N.R.S.
Aix-en-Provence

Jacques Gascou

²² Les photographies qui illustrent cet article sont dues à M. P. Albert.



a)



b)

a), b) Inschrift aus Coudoux (Bouches-du-Rhône)